

1792. Declaration l'Impera
trice de Russie.. remise
a M. Chreptowicz...

DECLARATION

DE S. M. L'IMPÉRATRICE DE RUSSIE

Remise par son Ministre extraor-
dinaire, vendredi 18 Mai 1792
à S. Exc. M. KRUPJOWICZ
Ministre des affaires Etrangères.



LA liberté & l'indépendance de la
Sérénissime République de Pologne a
dans tous les tems excité l'attention
& l'intérêt de tous ses voisins. Sa
Majesté l'Impératrice de toutes les
Russies, qui à ce titre joint celui de
ses engagements formels & positifs
avec la République, s'est encore plus
particulièrement attachée à veiller à la
conservation intacte de ces deux at-
tributs précieux de l'existence politi-
que de ce Royaume. Ces soins constans
& magnanimes de S. M. effets de son
amour de la justice & de l'ordre, au-
tant que de son affection & de sa bien-

veillance pour une Nation que l'identité d'origine, de langue & de tant d'autres rapports naturels, avec celle qu'Elle gouverne, rendoit intéressante à ses yeux, gènoient, sans doute, l'ambition & l'esprit de domination de ceux, qui non contents de la portion d'autorité que les loix de l'Etat leur assignoient, en cherchoient l'extension aux dépens de ces mêmes loix. Dans cette vue ils n'ont rien négligé, d'un côté pour laisser la vigilance active de l'Impératrice, sur l'intégrité des droits & des prérogatives de l'illustre Nation Polonoise, & de l'autre, pour calomnier la pureté & la bienfaisance de ses intentions, en les présentant en toutes occasions, sous un jour qui leur est absolument étranger.

C'est ainsi qu'ils ont eu la perfide adresse d'interpréter l'acte par lequel la Russie garantit les constitutions

légitimes de cette Nation, comme un joug onéreux & avilissant ; tandis que les plus grands Empires, & entre autres celui de l'Allemagne, loin de rejeter ces sortes de garanties, les ont envisagées, recherchées & reçues comme le fondement le plus solide de leurs propriétés & de leur indépendance. L'événement récent prouve d'ailleurs mieux que tous les argumens qu'on pourroit employer, combien une telle garantie peut être nécessaire & efficace, & que sans elle, la République, après avoir succombé sous les coups de ses ennemis domestiques, n'auroit eu aujourd'hui pour s'en relever par l'intervention de l'Impératrice, d'autre titre auprès d'Elle, que sa seule amitié & sa seule générosité.

Cependant enhardis par le succès qu'ils ont eu à propager toutes sortes de prestiges & d'opinions erronées

dans une partie de la Nation, ceux qui méditoient depuis long-tems son asservissement, & la ruine de son ancienne liberté, n'attendoient que l'instant favorable à l'exécution de leur dessein destructeur; ils crurent le saisir lors des deux guerres, dont la Russie fut assaillie à la fois. A cette époque, la Diète s'assemble à Varsovie; les instructions des Palatinats portoient qu'elle fut libre & ordinaire; Cependant elle fut tout-à-coup convertie en Diète confédérée, sans aucunes raisons connues, ni même apparentes. L'acte de la Confédération rendu public, annonça les travaux dont elle alloit s'occuper; les principaux objets devoient être: "le
 „ maintien du gouvernement libre
 „ républicain; celui des Magistratures
 „ dans leurs fonctions & bornes usi-
 „ tées & la conservation des proprié-
 „ tés des citoyens. „ C'est à la Nation

Polonoise elle-même à juger par la suite & le résultat des opérations de cette Diète, combien elle s'est écartée de ces objets qu'elle avoit présentés à la confiance publique, pour leur en substituer d'autres qui leur étoient diamétralement opposés.

Sans entrer dans l'énumération de toutes les illégalités & de toutes les infractions aux loix & immunités de la République, que cette Diète confédérée ou plutôt la faction qui y domine, s'est permises; il suffit de dire, qu'après avoir usurpé, confondu, réuni en elle tous les pouvoirs, dont la réunion en une seule main, est incompatible avec les principes Républicains, elle a abusé de chacun de ces pouvoirs, de la manière la plus tyrannique, prolongé sa durée au delà de trois ans & demi, terme dont les fastes de la Pologne ne présentent

pas un seul exemple, & enfin consommé toutes ses funestes entreprises, en renversant de fond en comble, le 3. mai 1791. l'édifice du gouvernement, à l'ombre duquel la République a fleuri & prospéré tant de siècles. Ce jour la vit disparaître, & sur ses ruines s'éleva une Monarchie, qui n'offrant dans les nouvelles loix par lesquelles on a prétendu la limiter, que contradiction entre elles-mêmes, incohérence avec les anciennes, insuffisance complète à tous égards, ne laissent pas même aux Polonois, le vain simulacre de cette liberté, de ces prérogatives dont ils se sont toujours montrés si jaloux. Le Trône, d'électif qu'il étoit, est déclaré héréditaire; & cette loi que la sagesse de leurs ancêtres avoit dictée, & qui défend du vivant d'un Roi, de s'occuper du choix d'un successeur, a été violée aussi audacieusement que toutes

elles qui garantissoient la consistance permanente de la République. Les moyens dont on s'est servi pour consumer tous ces actes de violence, étoient bien faits pour les caractériser. Le jour de la révolution, le château & la salle de la Diète furent remplies de toute la populace de Varsovie. On introduisit des gens armés, on fit sortir le canon de l'arsenal, on le tint prêt à foudroyer ceux qui tenteroient d'empêcher le succès du complot. On rassembla le régiment d'Artillerie, & la garde Lithuanienne, pour soutenir la populace; on excita sa fureur contre ceux dont on craignoit l'opposition. Plusieurs Nonces qui perséveroient dans leurs sentimens patriotiques, furent menacés de perdre la vie. Celui de Kalisz (M. Suchorzewski) se traînant à genoux vers le Trône, pour rappeler humblement au Roi, la sainteté du serment

qu'il avoit prêté sur les *Pacta conventa*, ce lien sacré & indissoluble qui l'unioit à la Nation, fut impitoyablement foulé aux pieds, au mépris de son caractère inviolable de représentant de cette Nation, & au grand scandale de tous ceux des Polonois qui n'ont point encore entièrement perdu le sentiment de leur honneur & de leur liberté; & c'est une révolution effectuée de cette manière, que ses promoteurs essayent de faire passer pour le vœu libre & spontané de la Nation,

Mais ces Citoyens entreprenans ne se sont point bornés aux maux qu'ils ont causés à leur malheureuse patrie, dans son propre sein, ils ont encore cherché à lui en attirer du dehors, en la précipitant dans des démêlés capables de dégénérer en une guerre ouverte avec la Russie,

l'ancienne alliée, & la meilleure, la plus constante amie de la République & de la Nation Polonoise. Il n'a pas fallu moins que toute la magnanimité de l'Impératrice, & sur-tout cette équité, cette justesse de lumières avec lesquelles elle fait distinguer l'intention de l'esprit de parti, d'avec l'intention générale, pour empêcher les dernières extrémités, auxquelles elle a été sans cesse provoquée. Un exposé succinct des faits mettra en évidence la vérité de cette assertion.

Lors de la déclaration de guerre que la Porte Ottomane fit à la Russie, l'Ambassadeur de l'Impératrice remit une note au Ministre de la République sans diète alors, pour le prévenir sur le passage des troupes Russes par les Etats de la Pologne, & pour lui proposer de nommer dans les Palati

nats les plus voisins des quartiers de ses troupes, des commissaires avec lesquels on pût s'entendre sur les livraisons, & le payement des vivres & fourages.

Tout fut réglé & établi d'une manière amicale, & à la convenance réciproque, malgré les fermentations de la malveillance qui commençoit déjà à percer. Mais aussitôt que la Diète fut formée, & que le projet médité depuis long tems de détruire la République, eut prévalu sur toutes les considérations relatives au maintien de son repos au dedans & au dehors; non seulement on insista sur ce que les troupes Russes, sans excepter même le petit nombre de celles qui étoient préposées à la garde des magasins, qu'on avoit formés, fussent incessamment retirés du territoire Polonois; mais on mit encore toutes

sortés d'entraves à leur approvisionnement, en s'opposant à la formation de nouveaux magasins, pour leur subsistance, & en exigeant que les anciens fussent transportés hors des frontières de la République. A cette occasion, la commission du Trésor mit en avant la prétention déraisonnable de droits de sortie à percevoir, au passage du Dniestre, pour ces mêmes magasins amassés à grands fraix, & très à l'avantage des propriétaires Polonois. De pareils procédés ne répondent nullement aux égards que se doivent des Etats voisins, unis d'ailleurs par les noeuds d'amitié & d'alliance. Les molestations de tout genre exercées contre les sujets de l'Impératrice, furent poussées au point, que quelques-uns d'entre eux se trouvant sur les terres de la République, pour des affaires de négoce auquel ils se livroient sur la foi des traités

& du droit des gens, ils furent accusés malicieusement d'exciter les habitans du lieu à la révolte, & sur ce prétexte saisis & jettés dans des cachots. Les Juges chargés d'instruire leur procès, & ne trouvant aucune trace du crime qu'on leur imputoit, eurent recours aux tourments pour leur en extorquer l'aveu, & après l'avoir arraché de cette manière, ces juges impitoyables les condamnerent au supplice, & les firent exécuter inhumainement. Ce premier essai d'injustice, d'inhumanité et de cruauté ouvrit un vaste champ à des inquisitions de toutes espèces, qui s'appesantirent principalement sur les habitans des Provinces où l'on professe le culte de la Religion orthodoxe grecque non-unie. L'Evêque de Pereslawie & Abbé de Sluck, quoique sujet de l'Impératrice, devint une des victimes de cette persécution, malgré le

rang élevé qu'il occupe dans l'Eglise, malgré la pureté de ses mœurs & la rigidité de ses principes, il fut soupçonné de crimes qu'il importoit à la malignité & au désir d'entretenir la fermentation qu'elle avoit excitée, de forger à tout instant; & ce Prélat fut arrêté & entraîné à Varsovie, où on le tient encore dans une dure captivité. Le droit des gens ne fut pas plus respecté envers les Ministres de l'Impératrice, car leur chapelle, qui est censée faire partie des hôtels mêmes qu'ils habitent, & qui par l'écusson des Armes Impériales de Russie, attaché extérieurement, indiquoit clairement un endroit privilégié, fut forcée, & des soldats Polonois en vinrent arracher un de ses servans pour le traîner sans aucune raison devant un tribunal qui n'étoit nullement compétent. La satisfaction que le Ministre de Russie a demandée,

a été éludée sous les prétextes les plus frivoles. En un mot, non seulement tous les traités solennels qui lioient la Russie et la Pologne entre elles, furent violés et transgressés dans leurs points les plus importants, mais on poussa l'animosité jusqu'à envoyer une Ambassade extraordinaire en Turquie, alors en guerre ouverte avec la Russie, pour lui offrir une ligue offensive, dirigée contre cette dernière Puissance; c'est de quoi les correspondances Ministérielles du cabinet de Varsovie offriront les preuves les plus claires. Le respect même dû à la personne & au rang auguste de l'Impératrice ne fut point observé dans les discours qu'on tint en pleine Séance de la Diète; & ces insolences, loin d'être réprimées comme elles le méritoient, furent encouragées & applaudies par les chefs de la faction qui a renversé les loix & le gouverne-

ment de la République. Le nombre de ces griefs, sans compter ceux qu'on supprime, pour en abrégér la déduction, est fait pour justifier devant Dieu & les puissances, le parti que sa Mté. Impériale auroit pris d'en tirer une satisfaction éclatante. Mais ce n'est nullement dans cette intention qu'elle vient de les faire exposer. Son équité naturelle ne lui permet pas de confondre toute la Nation Polonoise, avec une de ses parties, qui avoit surpris & trahi sa confiance. Elle est au contraire intimement persuadée que le plus grand nombre n'a eu aucune part à tout ce qui s'est fait à Varsovie contre elle & contre la République, son ancienne amie; aussi S. M. est-elle prête à sacrifier les justes ressentimens qu'elle doit éprouver, à l'espoir plus conforme à ses sentimens, généreux & pacifiques, de voir réparer tous ces griefs, par l'assemblée

d'une nouvelle Diète plus fidèle aux prescriptions de ses commettans & aux loix Cardinales & immuables de l'Etat, que ne l'a été celle d'âprésent, qui les ayant toutes violées de la manière la plus évidente, a marqué du seau de sa propre illégitimité, toutes celles de ses opérations qu'elle a exécutées au mépris de ces loix. Mais si Sa Majesté Impériale ne veut point écor-ter la voix de ses propres ressentimens Elle ne peut être insensible à celle des réclamations, que lui ont adressées un grand nombre de Polonois, parmi lesquels ils s'en trouve plusieurs aussi illustres par leur naissance & le rang qu'ils tiennent dans la République, que par leurs vertus Patriotiques, & leur capacité pour le service de l'Etat. Animés d'un zèle pur & louable pour le salut de leur patrie, & le recouvrement de leur ancienne liberté & indépendance, ils

se sont associés entre-eux pour former une confédération légitime, comme le seul remède efficace aux maux que la confédération illégale, usurpative de Varsovie a causés à la Nation. Ils ont sollicité à cet effet l'appui & l'assistance de l'Impératrice, qui n'a pas hésité de les assurer de l'un & de l'autre; étant guidée de son côté, par ses sentimens d'amitié & de bienveillance pour la République, & remplissant strictement à son égard le devoir que lui imposent ses traités.

C'est pour s'acquitter de ses promesses, que S. M. a ordonné à une partie de ses troupes, d'entrer sur les terres de la République. Elles s'y présentent comme amies, & pour co-opérer à sa réintégration dans ses droits & ses prérogatives. Tous ceux qui les accueilleront sous ces titres, en éprouveront outre, l'oubli parfait

B

du passe, toutes sortes de secours, & de sûreté pour leur personne & leurs propriétés. Sa M. Impériale se flate que tout bon Polonois aimant véritablement sa patrie, saura apprécier ses intentions, & sentira que c'est servir sa propre cause, que de se joindre de cœur & d'armes, aux efforts généreux qu'Elle va déployer de concert avec tous les vrais patriotes, pour rendre à la République, la liberté & les loix que la prétendue Constitution du 3. mai lui a ravies. S'il en étoit quelques uns qui balançassent, à cause du ferment que l'illusion leur fit prononcer, ou que la force leur arracha; qu'ils soient bien convaincus que le seul ferment sacré & véritable, est celui par lequel ils jurèrent de maintenir & de défendre jusqu'à la mort, le gouvernement libre & républicain sous lequel ils sont nés, & que reprendre cet ancien ferment, est le

seul moyen de réparer le parjure qu'ils ont commis, en prêtant le nouveau. Mais s'il en est qui par une suite de leur opiniâtreté dans les principes pervers auxquels ils se sont laissés entraîner, veuillent s'opposer aux vœux bienfaisantes de l'Impératrice, & aux vœux patriotiques de leurs concitoyens, ceux-là n'auront qu'à s'en prendre à eux-mêmes des rigueurs & des maux auxquels ils seront exposés, à d'autant plus justes titres, qu'il ne tenoit qu'à eux de s'y soustraire par une prompte & sincère abjuration de leurs erreurs.

Le soussigné, Envoyé extraordinaire & Ministre plénipotentiaire, chargé d'annoncer les intentions de S. M. Impériale, & les justes motifs qui les ont déterminées, l'est aussi d'inviter l'illustre Nation Polonoise à mettre la confiance la plus entière

dans la générosité & le désintéressement qui président à la démarche de S. M. & qui lui font désirer vivement de voir bientôt la République se raffermir sur ses bases, par un juste équilibre des pouvoirs, ce qui est le plus sûr moyen de perpétuer sa tranquillité intérieure, ainsi que ses rapports de bon voisinage, & de bonne harmonie avec tous ses voisins.

fait à Varsovie le 17^e Mai 1792.

L'original est signé J. de BULHAKOW.



XVIII. 1. 1133.

~~F~~

XIII.1.1133